

## **Bulletin d'information N°3**

### **Syndic**

Un rendez-vous est pris pour le 06/10/2015 avec Monsieur Lacoste gérant de AJC Immobilier qui devrait nous présenter le successeur de Monsieur Marty démissionnaire qui avait en charge les services syndic et gestion.

Nous allons aborder l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire au 15 Avril 2016 dont le but sera de voter les nouvelles consignes pour l'accès au Domaine à appliquer avant l'été. Le dossier est en préparation ainsi que le coût en cours de chiffrage.

D'autres questions à voter seront mis à l'ordre du jour le détail viendra plus tard.

### **Kubota**

La pompe à eau est changée. Reste à faire le train arrière les pièces sont en commande.

### **Wifi :**

Suite aux forts orages de la mi-juin ayant endommagé la partie émission de la Wifi, une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assurance par le syndic. Coût de la réparation 1191,50 euros.

### **Un point sur les parcelles non vendus**

J'ai profité de la venue de Monsieur xxxxxxx au PRL propriétaire des parcelles 52-56, la 51 et 57 étant vendus pour faire le point sur ses intentions concernant les 2 parcelles restantes qu'il possède encore. Il me dit que les 2 parcelles ne sont pas vendues, élément confirmé par le syndic et qu'il allait commencer les travaux de construction.

**La parcelle 56** sera bâti avec un chalet et mis en vente.

**La parcelle 52** il se la garde pour lui-même et il y mettra un chalet, avec possibilité de location. Peut-être que le chalet sera mis en vente si un projet qu'il a se concrétise.

### **Planning des travaux (provisoire)**

- Travaux bruyants Novembre-Décembre puis interruption.

- Reprise des travaux, il me demande de reprendre début février 2016 pour finition du chantier fin Mai. Dans cette période le parc est fermé, et je lui ai demandé de reprendre plutôt le 13 Février 2016 tout en respectant son délai final à fin Mai car je pourrais être présent au PRL pour surveiller et par la suite Jean Noël sera de retour de vacances. Monsieur xxxxxx prend comme engagement de ne plus faire venir de personnes indésirables suite aux problèmes rencontrés cette été et qu'il allait s'occuper lui-même des locataires si il y a, chose qu'il n'a pas fait cette année pris par son travail et qu'il ne vendra pas à n'importe qui.

Voilà des propos rassurants !!!!!

### **Point sur la location à l'année**

Monsieur xxxxxx copropriétaire du chalet 28 loue actuellement à l'année à un jeune couple. Les locataires sont toujours présents alors qu'il s'était engagé à faire libérer les lieux fin Aout. J'ai croisé le locataire le 29/09/2015 et je lui ai demandé s'il prévoyait de partir. Ça réponse oui mais pas avant fin Octobre, voir courant Novembre au plus tard. J'informe le syndic pour action si nécessaire.

### **Elagage :**

Mr Simon de l'ONF responsable du service étude se rendra au PRL le 23/10/2015 pour une première prise de contact afin d'établir un devis pour son étude. Son diagnostic nous permettra d'établir un plan d'entretien et d'élagage sur plusieurs années des hautes tiges.

### **Conseil syndical**

La fin de concertation du conseil aura lieu le 30/09/2015, un compte rendu suivra sur les travaux d'hiver programmés et les actions à mener en 2015/2016.

Le président